

## AVIS D'OPPORTUNITÉ

### Surveillance Médicale des Expositions des salariés aux Risques professionnels (Sumer)

---

*Type d'opportunité* : reconduction d'enquête existante

*Périodicité* : Annuelle

*Demandeur* : SSM Travail - Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)

Lors de sa réunion du 28 mai 2024, la commission Emploi, qualifications et revenus du travail a examiné le projet d'enquête sur la **Surveillance Médicale des Expositions des salariés aux Risques professionnels (Sumer)** menée auprès des salariés des secteurs public et privé via la médecine de travail et de prévention.

#### Objectifs :

Il s'agit d'établir une cartographie des expositions à des nuisances ou à des situations de travail susceptibles d'être néfastes pour la santé, et d'en apprécier les évolutions dans le temps. Cette cartographie permettra d'évaluer l'importance de différents facteurs de risques pour la santé dans les divers secteurs d'activité et professions, et devrait aider à la définition d'actions de prévention prioritaires ciblées. Ces informations serviront également au législateur pour adapter en fonction le champ de la réglementation sur la prévention.

#### Contexte :

Sumer fait partie du dispositif d'enquêtes du Ministère du travail sur les conditions de travail et la santé au travail, au côté des enquêtes « Conditions de travail et Risques psychosociaux ». Elle apporte une information d'expert (les médecins du travail) qui permet d'obtenir un degré de technicité élevé.

L'enquête Sumer 2025, qui marquera le début d'une collecte annualisée (et en continu pendant l'année), s'inscrit dans la continuité des précédentes éditions menées depuis 1987, tous les 7 ans environ, par la DARES, avec l'inspection médicale du travail. Le passage à une enquête Sumer annuelle en continu permet d'une part, d'alléger la charge pour les services de prévention et de santé au travail (SPST) et d'autre part, d'améliorer la qualité et la représentativité des données de l'enquête, notamment en fidélisant les services participants.

#### Les principaux thèmes abordés :

- Contraintes organisationnelles et relationnelles (horaires, rythmes de travail, autonomie, contact avec le public, normes et évaluation, collectif de travail)
- Ambiances et contraintes physiques (bruit, rayonnements, positions, manutention manuelle, utilisation d'outils vibrants, conduite automobile, etc.)
- Exposition à des produits chimiques (selon une liste de 97 produits) ou exposition à des agents biologiques.
- Vision du salarié sur son travail : risques psychosociaux au travail (questionnaire de Karasek), conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, sens du travail, santé perçue, la relation santé-travail, harcèlement et violences.

Champ, méthode et diffusion:

La taille de l'échantillon attendue est d'environ 10 000 questionnaires par an. L'enquête Sumer s'appuie sur un tirage à 2 niveaux, dont le premier est celui des médecins du travail et de prévention volontaires et le second celui des salariés suivis et convoqués par la médecine du travail ou de prévention.

La diffusion du résultat de cette enquête est prévue début 2026.

Les utilisateurs sont nombreux :

- les pouvoirs publics (nationaux ou régionaux) pour la mise en place de mesures et d'actions prioritaires de prévention.
- les acteurs de la prévention au travail pour aider les entreprises et les médecins du travail à évaluer les risques dans leur secteur.
- les chercheurs via la base Progedo-Adisp

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée pour cinq années à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité, soit les années de collectes 2025 à 2029.